



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

NOTE DE PRÉSENTATION

AP5

« MOBILITÉ INCLUSIVE ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI »

Juin 2015



L'appel à projets « MOBILITE INCLUSIVE ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI » - AP5 a été lancé en mai 2014 par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

1 - LES ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le Ministère en charge de la Jeunesse avec le soutien du mécénat du Groupe TOTAL, partenaire du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, a lancé un appel à projets visant à favoriser la mobilité inclusive et l'accompagnement vers l'emploi des jeunes, afin d'apporter des éléments nouveaux sur cette question et notamment sur l'identification des mécanismes permettant de lever les freins à la mobilité des jeunes et d'améliorer leur employabilité.

Les jeunes sont en effet de plus en plus confrontés à la difficulté de trouver un emploi et de s'y maintenir. Depuis 2008, le taux de chômage des jeunes actifs (15-24 ans) a atteint des niveaux records, plus d'un jeune sur cinq est au chômage, soit 900 000, selon une étude du CAE d'avril 2014. De même que la santé, le logement et la formation, la mobilité constitue un frein dans l'accès à l'emploi. La majorité des jeunes en difficulté d'insertion ne détient pas le permis de conduire : seul un jeune sur trois pris en charge par une mission locale par le biais d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) en est titulaire¹.

L'évaluation du dispositif « 10 000 permis pour réussir » porté par le FEJ, a montré la grande difficulté que représente pour ces jeunes l'accès à la conduite. Deux ans après l'entrée dans ce dispositif, qui offrait un soutien financier et un accompagnement renforcé aux bénéficiaires, plus d'un jeune sur deux n'a pas réussi à obtenir le permis de conduire et près de deux jeunes sur trois n'ont pas encore de véhicule. Or, le permis de conduire est très souvent le seul diplôme que peut indiquer sur son CV le jeune vivant dans les quartiers prioritaires ou en zone rurale.

La question de la mobilité sur le territoire est particulièrement importante dans un contexte où les zones d'emploi ne sont pas touchées de la même manière par le chômage², poussant les demandeurs d'emploi à élargir leur recherche. Les emplois les moins qualifiés étant souvent ceux pour lesquels les distances domicile-travail sont les plus longues. **Ce frein à l'accès à l'emploi touche d'autant plus les jeunes les moins qualifiés**, qui sont au chômage à 47 % en 2013 contre 29 % en 1990, soit une augmentation de +18 points en treize ans, selon une étude de l'INSEE du 4 décembre 2013.

Par ailleurs, certaines offres d'emploi nécessitent que les candidats soient mobiles : nombre de secteurs économiques – par exemple, la grande distribution, la restauration, le bâtiment, les services personnels et domestiques – présentent des caractéristiques qui rendent complexe la mobilité de leurs employés : intérim, changements fréquents de lieux de travail, travail en horaires décalés, etc. Les jeunes travaillant dans ces secteurs sont victimes d'une mobilité contrainte.

1. Lionel Bonnevalle, « Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) : moins d'emploi à la sortie du Civis en 2009 et 2010 », *Dares Analyses*, janvier 2012, n°08.

2. D'après les données de l'INSEE pour le dernier trimestre 2014, les taux de chômage par zone d'emploi varient entre 4,9 % et 18 %.

Les freins à la mobilité sont aujourd'hui de plusieurs ordres :

- **Économiques** : les transports représentent aujourd'hui environ 15 % du budget des ménages français qui utilisent, pour plus de 70 % d'entre eux, la voiture individuelle pour se rendre à leur travail, notamment dans les zones périurbaines et rurales. La situation est en effet particulièrement difficile en milieu périurbain ou rural où le maillage des transports collectifs est moins développé, rendant souvent incontournables les moyens de transport individuel qui peuvent s'avérer onéreux.
- **Liés aux compétences associées à la mobilité** : être mobile nécessite une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écrit nécessaire pour l'obtention du permis de conduire, des capacités à se repérer sur un plan, des capacités psycho-sociales, etc.

2 - PROJETS EXPÉRIMENTÉS

Seize projets ont été sélectionnés pour un montant global de 1 700 000 €. Ces projets feront l'objet d'une évaluation commune, externe et indépendante, par une équipe sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres d'évaluation.

Par ailleurs, le cahier des charges de l'appel à projets prévoyait, outre le soutien aux projets expérimentaux, qu'une part du budget de l'appel à projets serait affectée, en tant que de besoin, à l'accompagnement des structures sélectionnées.

Caractéristiques des projets retenus :

Les expérimentations devraient toucher plus de 14 000 jeunes bénéficiaires. Les territoires de déploiement sont répartis sur l'ensemble du territoire français. Les jeunes ultramarins seront également concernés puisqu'un projet est déployé à la Réunion. Enfin, deux projets couvrent plus de trois régions. Les porteurs de projet sont essentiellement des associations.

Les expérimentations lauréates de l'appel à projets AP5, visent le développement de projets favorisant l'employabilité des jeunes par des **solutions de mobilité variées et adaptées** au plus près des besoins des publics en insertion et qui ne visent pas exclusivement l'« automobilité ». Chaque projet doit viser l'accompagnement d'au moins 300 jeunes par an et peut consister en une extension d'un dispositif existant, pour enrichir son offre en direction des jeunes ou accroître sa couverture territoriale. Un même projet peut également être porté par plusieurs structures se fédérant autour de celui-ci, de façon à atteindre ce volume de bénéficiaires.

Les projets retenus se divisent en plusieurs catégories en fonction des items suivants :

- Le registre de la mobilité : certains projets mettent l'accent sur le diagnostic, grâce à un bilan mobilité, en identifiant notamment les freins psychologiques ; d'autres expérimentations développent différentes actions allant du diagnostic mobilité jusqu'à l'aide à l'achat de véhicule ; enfin d'autres projets se focalisent sur une seule action mobilité : location de bicyclettes par exemple.

- Le couplage mobilité / insertion professionnelle permettant tout à la fois au jeune d'obtenir son permis de conduire et de vivre une première expérience de travail dans une entreprise.
- Le ciblage sur certains publics : les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires, en zone périurbaine ou dans les zones rurales.

Les caractéristiques des structures lauréates :

Les seize projets retenus sont portés par des structures de taille et caractéristiques très différentes :

- Structures spécialistes de la mobilité et membres d'un réseau national : deux projets Wimoov et quatre projets portés par des adhérents de FARE ;
- Structures spécialistes de l'insertion des jeunes et membres d'un réseau national : un projet Compagnons bâtisseurs, un projet FACE, deux projets portés par des missions locales ;
- Structures spécialistes de la mobilité, locales et non membres d'un réseau : deux projets portés par Ecomobilité et par l'Ecole pour l'Emploi ;
- Structures locales, généralistes, qui se sont développées récemment sur la mobilité : quatre projets portés par Paindavoine, Montauban Services, Association Limousine Emploi Services et GIP réussir en Sambre Avesnois.

Territoires concernés	Nombre de projets
Aquitaine	1
Alsace	1
Bretagne	1
Centre	1
Champagne-Ardenne	1
Franche-Comté	1
Île-de-France	1
Languedoc-Roussillon	1
Limousin	1
Midi-Pyrénées	2
Nord-Pas-de-Calais	1
Rhône-Alpes	2
Plus de 3 régions	2

Quelques projets mobilité :

■ **Projet « En avant vers l'emploi : action globale de mobilité des jeunes intégrée aux politiques de l'emploi », porté par Mobilex - AP5_017**

Ce projet porté par MOBILEX vise quatre publics :

- les jeunes en emploi d'avenir en leur donnant la mobilité attendue pour un emploi durable,
- les jeunes en formation professionnelle en permettant l'accès à l'autonomie d'un jeune en apprentissage pour permettre son employabilité en fin de parcours,
- les jeunes voulant accéder à des emplois transfrontaliers en Allemagne,
- les jeunes salariés en insertion de l'I.A.E (Insertion par l'Activité Economique).

Ce projet s'appuie sur l'extension de la plate forme mobilité existante et un large partenariat : missions locales, l'Académie de Strasbourg, Renault, La Poste, FACE, Eurodistricts... Par ailleurs, favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en Allemagne est un atout, compte tenu des besoins en emploi de cette zone géographique.

■ **Projet « Vivre la mobilité régionale, nationale et internationale, pour dynamiser son parcours personnel professionnel », porté par l'Association nationale des compagnons bâtisseurs - AP5_023**

Ce projet permet à des jeunes en difficulté au sein du réseau Compagnons Bâtisseurs, d'expérimenter et d'apprendre à apprécier la mobilité régionale, nationale ou internationale, via la participation à différentes actions (réhabilitation de logements), dans un processus d'accompagnement individuel et collectif, et qui pourra déboucher sur un emploi ou une formation.

Ce projet s'adresse aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires, zones périurbaines ou rurales et/ou peu qualifiés.

■ **Projet « Fédération régionale des associations pour l'éducation de la route », porté par FARE Rhône-Alpes - AP5_038**

Le projet regroupe les adhérents de FARE Rhône-Alpes qui mettent en œuvre un accompagnement des personnes sur leurs projets de mobilité. Il vise quatre objectifs :

- 1 : Améliorer les aptitudes et capacités des jeunes à se mouvoir : renforcer les compétences mobilité de 700 jeunes.
- 2 : Accompagner les jeunes dans l'accès à un moyen de transport : 75 à 150 jeunes pourront accéder à leurs emplois ou formations.
- 3 : Accompagner les jeunes avec 400 aides financières : ponctuelles au déplacement ou dans leurs projets de financement visant l'accès à une mobilité durable.

■ **Projet « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes », porté par Wimoov - AP5_086**

Ce projet consiste à mettre en place un accompagnement vers la mobilité pour l'emploi, à la fois, pédagogique, matériel et financier, de façon plus homogène dans l'ensemble du territoire couvert par les départements d'Indre et d'Indre-et-Loire. L'intervention de conseillers « mobilité » permettra d'apporter aux jeunes en parcours d'insertion une réponse rapide et pertinente en fonction des distances à parcourir en les orientant vers une solution de mise en mobilité immédiate adaptée (transport en commun, services de mise à disposition de solutions matérielles de déplacement, service de transport alternatif, etc.) et/ou vers une solution de mobilité différée (formation mobilité permettant d'acquérir de nouvelles compétences pour devenir autonome, préparation d'un permis, etc.). Le projet proposera la mise à disposition des solutions matérielles de déplacements, ainsi que des tarifs adaptés ou un accompagnement afin d'obtenir un soutien financier.

3 - ÉVALUATION

L'objectif du dispositif global de l'évaluation est d'éclairer les mécanismes à travers lesquels les dispositifs expérimentés permettent de lever les freins à la mobilité des jeunes et d'améliorer leur employabilité. L'évaluation investiguera notamment l'effet des actions sur des processus non cognitifs déterminants dans la recherche d'emploi (comme le fait d'acquérir une autonomie de déplacement, d'élargir « les possibles », d'acquérir une plus grande confiance en soi ou d'être plus motivé, etc.).

L'évaluation a également comme objectif de s'intéresser à l'articulation des solutions proposées avec les différents besoins de mobilité des jeunes, selon leur profil, le territoire (de résidence, de formation et/ou d'emploi), et dans une logique de construction et d'accompagnement des parcours d'insertion. Enfin, il est attendu de cette évaluation une réflexion sur le travail partenarial des différents acteurs concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, sur l'intégration des solutions de mobilité alternatives (proposées par les expérimentations) aux solutions déjà existantes et l'adaptation du nouveau maillage territorial aux territoires les plus isolés.

4 - ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé aux porteurs de projets qui le souhaiteront se matérialisera par un appui au développement des compétences d'une part, et par la possibilité d'être mis en réseau sur des points précis avec les autres lauréats de cet appel à projets, d'autre part.

La finalité de cet accompagnement est de rendre les structures porteuses de projet plus autonomes dans leur fonctionnement et vise à améliorer la démarche de professionnalisation des associations qui se sont portées candidates. La mise en commun de bonnes pratiques sur la thématique de la mobilité inclusive des jeunes, est de nature à enrichir la démarche expérimentale de chaque association.

De même, l'objectif de ce dispositif global de l'accompagnement est de pouvoir garantir une pérennité économique et une meilleure efficacité des projets sélectionnés. Il s'agira ainsi d'accompagner les structures selon trois étapes principales :

- Un diagnostic stratégique in situ d'une journée.
- Du conseil/accompagnement sur les points soulevés dans le diagnostic.
- Un partage des bonnes pratiques via une mise en réseau.

5 - CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets :	27 mai 2014
Date limite de dépôt des projets :	31 juillet 2014
Sélection des projets :	18 novembre 2014
Publication des résultats de sélection des projets :	31 décembre 2014
Date de démarrage des projets :	début 2015
Lancement de l'appel à offres d'évaluation :	février 2015
Date limite de dépôt des candidatures des évaluations :	30 avril 2015
Publication des résultats concernant la sélection de l'équipe d'évaluateurs :	mai/juin 2015
Durée des projets :	2 ans maximum

6 - RÉFÉRENCES DES EXPÉRIMENTATIONS CONCERNÉES

- AP5_04**, « [Mouv'Jeunes en Pays de Brest](#) », Établissement Insertion Par la Formation (EIPF) Don Bosco
- AP5_16**, « [Mobil'emploi](#) », Association Noël-Paindavoine
- AP5_17**, « [En avant vers l'emploi](#) », Mobilex
- AP5_20**, « [Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes](#) », Montauban services
- AP5_21**, « [Garantie Mobilité](#) », Agence Ecomobilité
- AP5_23**, « [Vivre la mobilité régionale, nationale et internationale pour dynamiser son parcours personnel et professionnel](#) », Association Nationale Compagnons Bâtisseurs
- AP5_36**, « [Wimooov - Gers et Hautes Pyrénées](#) », Wimooov
- AP5_38**, « [Mobilité et Insertion des jeunes Rhône Alps](#) », Fare Rhône Alpes
- AP5_43**, « [Mobi'Taf](#) », Mission Locale du bassin d'emploi de Besançon
- AP5_44**, « [Dispositif d'Accompagnement à la Mobilité pour l'Insertion](#) », Association Limousine Emplois Activités Services
- AP5_60**, « [Mobilité et Accompagnement des Jeunes vers l'Emploi - MAJE](#) », Fondation Agir Contre l'Exclusion
- AP5_61**, « [Sachons bouger \(autrement vers l'emploi\)](#) », FARE
- AP5_74**, « [Bouger Travailler - Programme Aquitain de Mobilité pour l'Emploi](#) », Association Régionale des Missions Locales (ARML) d'Aquitaine
- AP5_86**, « [Accompagnement spécifique pour l'autonomisation du public jeune afin de favoriser leur accès à l'emploi sur l'Indre-et-Loire et l'Indre](#) », Mobilité Emploi 37
- AP5_87**, « [Opération Ressources Mobilité](#) », GIP Réussir en Sambre Avesnois
- AP5_89**, « [Scoot4emploi](#) », Convergence93



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Bureau des actions territoriales et interministérielles

Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Tél. : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Juillet 2015